

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 09 mars 2023 -

Nombre de membres en exercice : 32
Nombre de présents : 22
Nombre de membres ayant donné procuration : 05
Nombre d'absents non représentés : 06
Quorum : 16

Vu le livre VII du Code de l'Éducation, notamment l'article L.712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 autorisant les organes collégiaux des autorités
administratives à délibérer à distance,
Vu les statuts de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie en séance plénière le 09 mars 2023 à
14H00 sur convocation du Président et de la Vice-présidente Formation et de la Vie Universitaire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

XII – Accords et partenariats (cf. annexe)

Adopte à l'unanimité les partenariats,

VOTE : POUR : 15

Adopte à l'unanimité les renouvellements ,

VOTE : POUR : 15

Adopte à l'unanimité les avenants,

VOTE : POUR : 14

Adopte à l'unanimité les prestations de service,

VOTE : POUR : 15

Adopte à l'unanimité les prestations d'enseignement,

VOTE : POUR : 15

Adopte à l'unanimité les ACI,

VOTE : POUR : 15

Pau, le 17/03/2023

Le Président,



Laurent BORDES

Accords et partenariats - Annexe à la CFVU plénière du 9 mars 2023

Numero de convention	Collège/Services	Lieux	NOMS CO-CONTRACTANT	OBJET	Durée	Impact financiers		Avis CFVU	Date CA
						Dépenses	Recettes		
410-21-12-22	VP/CSRE	PAU	NOUADOM FORMATION	PARTENARIATS Définir les modalités de la collaboration entre les parties pour financer et structurer la mise en place d'actions commerciales visant à la promotion d'une offre de formation de référence sur le territoire des Antilles-Guyane et le développement de nouveaux savoirs, nouvelles compétences.	5 ans à compter de la signature de la convention			Adopté à l'unanimité	
21-26-01-23	STEE/JUT PA	PAU	ENTITE CAMPUS LANDES	Définir un cadre aux actions conjointes qui seront mises en oeuvre entre les parties	01/11/2022 au 31/10/2025			Adopté à l'unanimité	
20-25-01-23	STEE/JUT PA	PAU	ASSEMBLEE DES DIRECTEURS PIJUT (ADIJUT)	Accueil d'étudiants africains à TIJUT	01/09/2022 au 31/08/2023		Cf article 4	Adopté à l'unanimité	
22-26-01-23	SSI/STAPS	TARBES	FEDERATION FRANCAISE HALTEROPHILIE MUSCULATION (FFHM)	Définir les modalités du partenariat entre les parties afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants dans des métiers correspondants aux disciplines inscrites à la FFHM.	01/09/2022 au 31/08/2025			Adopté à l'unanimité	
38-07-02-23	MIDA	BOYONNE	ATABAL	Définir les modalités de la collaboration entre les parties afin de permettre aux étudiants du campus de Bayonne de bénéficier gratuitement de places de spectacles pour le premier semestre de l'année 2023	02/03/2023 au 12/03/2023		Cf article 6	CA favorable à l'unanimité	CA du 15/03/23
37-07-02-23	STEE/JUT PA	PAU	CFA INDUSTRIES BOIS	Mise à jour des dispositions financières de la convention de partenariat	Année universitaire 2022-2023		Cf annexe	Adopté à l'unanimité	
40-20-02-23	VP/AVC	PAU	VILLE DE GELOS	Définir les modalités de collaboration entre les parties dans le cadre de l'organisation d'une opération intitulée "Mare des croûtes"	27 Avr '23			Adopté à l'unanimité	
46-13-02-23	MIDE	BOYONNE	DE ELCONDON Fleuran	Définir les modalités du partenariat entre les parties dans le cadre de l'UE découverte et pratique du Street Art	30/01/2023 au terme du règlement des obligations financières.		1100 euros NT	Adopté à l'unanimité	
47-13-02-23	MIDE	BOYONNE	HILLAU Nicolas	Définir les modalités du partenariat entre les parties dans le cadre de l'UE initiation à la création vidéo	30/01/2023 au terme du règlement des obligations financières		1100 euros NT	Adopté à l'unanimité	
02-11-01-23	SSI	PAU	INSTITUT DU TRAVAIL SOCIALE PIERRE BOURDIEU (ITS)	convention spécifique - Définir les modalités du partenariat entre les parties afin de permettre aux personnes inscrites en formation au Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au Diplôme d'Etat d'assistant de service social et au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé (promotions 2022-2025) à Pau de présenter un dossier de VES en vue d'obtenir une inscription en 3ème année de Licence AES parcours sanitaire et social à l'UPPA	Du 1er septembre 2022 au 30 septembre 2025		Cf article 7	Adopté à l'unanimité	
03-11-01-23	SSI	PAU	ETCUIRBY FORMATION DEVELOPEMENT (EPD)	Convention spécifique - Définir les engagements de chacune des parties dans le cadre de l'octroi d'un double diplôme DEES/ Licence AES parcours « sanitaire et social » pour les personnes en formation inscrites au DEES promotion 2022-2025 au sein d'EPD	Du 1er septembre 2022 au 30 septembre 2025		Cf article 6	Adopté à l'unanimité	
RENOUVELLEMENT DE PARTENARIAT									
04-11-01-23	SSI	PAU	EPELEPA de MONTARDON	Définir les modalités du partenariat entre les parties dans le cadre de la licence professionnelle "valorisation des agri-ressources", parcours "valorisation des produits du terroir"	01/09/2022 au 31/08/2023		Cf article 8 et annexe financière	Adopté à l'unanimité	
36-07-02-23	STEE	PAU	BEAU-FRENE FORMATION	Définir les engagements de chacune des parties dans le cadre de la licence professionnelle "Sécurité des biens et des personnes" Option "Animateur qualité, sécurité environnement"	01/09/2022 au 31/08/2025		Cf article 6 - annexe 2	Adopté à l'unanimité	
40-07-02-23	STEE	PAU	UNIVERSITE DE PAUL SABATIER	Définir les modalités de la collaboration entre les parties dans le cadre du parcours de licence Physique Chimie Astrophysique, Métronomie et Energie (PCOME)	01/09/2022 au 31/02/2026		Cf articles 8 et 9	Adopté à l'unanimité	
58-24-02-23	EE/DAE	PAU	FONDATION NATIONAL POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GESTION DES ENTREPRISES (FNEGE)	Partenariat pour la participation de candidats de l'IAE-UPPA au test score Message de l'IAE de Paris	01/01/2022 au 31/12/2024		11,5 euros/candidat (article 3)	Adopté à l'unanimité	
44-13-02-23	MIDE	BOYONNE	SAS KOMET EXPERIENCE	Définir les modalités du partenariat entre les parties dans le cadre de l'UE Game Design	30/01/2023 au terme du règlement des obligations financières		1140 euros NT	Adopté à l'unanimité	

Accords et partenariats - Annexe à la CFVU plénière du 9 mars 2023

Numéro de convention	Collège/Services	Lieux	NOMIS CO-CONTRACTANT	OBJET	Durée	Impacts financiers		Avis CFVU	Date CA
						Dépenses	Recettes		
45-13-02-23	NDE	BAYONNE	SUESCUN Malix	Définir les modalités du partenariat entre les parties dans le cadre de l'UE Initiation à la création musicale associée par ordinateur	30/01/2023 au terme du règlement des obligations financières	1100 euros NT		Adopté à l'unanimité	
				AVENANT					
01-11-01-23	SSH	PAU	INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL (ITS) ET CHAIRRY FORMATION	Avenant de prolongation de la durée de la convention cadre signé le 07/06/2018	08/06/2023 au 08/06/2026			Adopté à l'unanimité	
30-07-02-23	SSH	PAU	UNIVERSITE DE BORDEAUX ET ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION	Modifier l'article 2 de l'annexe 2 de la convention de partenariat pour le M2 Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme	Cf convention initiale		Cf convention initiale et annexe 2	Adopté à l'unanimité	
				PRESTATIONS DE SERVICE					
31-02-02-23	SSH	PAU	BOUCHIER Gabrielle	Définir les engagements de chacune des parties dans le cadre de l'organisation d'ateliers d'écriture dans pour les étudiants	01/01/2023 au 21/03/2023	90 euros NT (séance d'1h30)		Adopté à l'unanimité	
44-10-02-23	VP-CVSE	PAU	EIRL - Mme BAMAN	Définir les engagements de chacune des parties dans le cadre de la mise en place d'ateliers culinaires	18/01/2023 au 15/03/2023	1089 euros HT		Adopté à l'unanimité	
				PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT					
42-06-02-23	SITE	PAU	PRAOTIS	Définir les engagements de chacune des parties dans le cadre de la prestation d'enseignement confiée au partenaire pour la LP Méiers de l'industrie : Gestion de la Production Industrielle	15/01/2023 au 30/06/2023	2340 euros HT		Adopté à l'unanimité	
44-06-02-23	SITE	PAU	SKALOM	Définir les engagements de chacune des parties dans le cadre de la prestation d'enseignement confiée au partenaire pour le master informatique parcours SIGLIS	01/02/2023 au 31/01/2024	471,46 euros NT		Adopté à l'unanimité	
35-07-02-23	STEE/JUT BPB	BAYONNE	WATER FAMILY DU FLOCON A LA VAGUE	Définir les engagements de chacune des parties dans le cadre de la licence professionnelle "Sécurité des biens et des personnes" Option "Animateur qualité sécurité environnement"	01/03/2023 au 01/06/2023	386,75 VIT		Adopté à l'unanimité	
				ACI					
		BAYONNE	UNIVERSITE IBA DER THIAM DE THIES (SENEGAL)	Accord-cadre de coopération - mobilité étudiante	5 ans à compter de la signature de la convention			Adopté à l'unanimité	
		BAYONNE	UNIVERSIDAD NACIONAL DE CUYO - IUTU DE MENDOZA (ARGENTINE)	Annexe à l'accord cadre suite à l'ouverture en septembre 2023 de la LP Administration de systèmes informatiques et de réseaux				Adopté à l'unanimité	
		BAYONNE	UNIVERSIDAD TECNOLÓGICA DEL SURHISTE DE GUAMALUATO - UT SOC (COSTA RICA)	Annexe à l'accord cadre suite à l'ouverture en septembre 2023 de la LP Administration de systèmes informatiques et de réseaux				Adopté à l'unanimité	
		BAYONNE	UNIVERSIDAD CATHOLICA SAN PABLO (PEROU)	Annexe à l'accord cadre suite à l'ouverture en septembre 2023 de la LP Administration de systèmes informatiques et de réseaux				Adopté à l'unanimité	
		PAU	UNIVERSITE DU PAYS BASQUE/EUSKAL HERRIKO UNIBERTSITATEA	Renouvellement de l'accord de coopération	4 ans à compter de la signature de la convention			Adopté à l'unanimité	